Exploration Midland inc.

Rapport de gestion

Pour l’exercice terminé le 30 septembre 2020

Exploration Midland inc.

Table des matières

1. Nature des activités 3
2. Performance globale 3
3. Résultats d'exploitation 7
4. Activités d'exploration 8
5. Fonds de roulement 30
6. Information annuelle choisie 31
7. Sommaire de l'information trimestrielle 31
8. Quatrième trimestre 32
9. Transaction entre parties liées 32
10. Événement postérieur à la date du bilan 32
11. Régime d'options d'achat d'actions 33
12. Arrangements hors bilan 33
13. Engagement 33
14. Principales estimations comptables 33
15. Nouvelles normes comptables 33
16. Instruments financiers 34
17. Facteurs de risques 35
18. Information prospective 38
19. Information corporative 39

Le présent rapport de gestion d'Exploration Midland inc. (« Midland » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers audités de la Société au 30 septembre 2020 (les « États Financiers ») préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Abréviation	Période
Exercice 18	1 octobre 2017 au 30 septembre 2018
T1-19	1 octobre 2018 au 31 décembre 2018
T2-19	1 janvier 2019 au 31 mars 2019
T3-19	30 avril 2019 au 30 juin 2019
T4-19	1 juillet 2019 au 30 septembre 2019
Exercice 19	1 octobre 2018 au 30 septembre 2019
T1-20	1 octobre 2019 au 31 décembre 2019
T2-20	1 janvier 2020 au 31 mars 2020
T3-20	30 avril 2020 au 30 juin 2020
T4-20	1 juillet 2020 au 30 septembre 2020
Exercice 20	1 octobre 2019 au 30 septembre 2020
Exercice 21	1 octobre 2020 au 30 septembre 2021

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec) et est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Faits saillant des travaux d'exploration durant l'Exercice 20

- Nouvelle découverte aurifère sur Samson ; Zone Golden Delilah
- Nouvelle alliance stratégique avec BHP pour le Ni au Nunavik
- Nouvelle entente d'option avec Wallbridge pour Casault
- Nouvelle entente d'option avec Probe pour La Peltrie
- Nouvelle entente (JV) avec Probe pour Gaudet-Fénélon
- Nouveau partenariat (JV) avec Soquem pour Gatineau Zn Au total, 5 451 mètres forés (19 sondages) durant l'Exercice 20 (16 195 mètres durant l'Exercice 19).

Voir section 4 pour plus de détails.

2.2 Fonds de roulement

Midland a un fonds de roulement de 10 973 875 $ au 30 septembre 2020 (14 017 423 $ au 30 septembre 2019, ce qui lui permettra de continuer son programme d'exploration pour au moins les trois prochaines années.

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

2.3 Placements privés

Les 4 et 13 décembre 2019, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 402 030 actions accréditives à 1,10 $ chacune pour un produit brut total de 1 542 233 $. Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 111 139 $ dont 63 457 $ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 174 900 $ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 13 décembre 2019, la Société a clôturé un placement privé de 73 791 actions à un prix de 0,85 $ par action pour un produit brut total de 62 722 $. BHP Billiton Canada Inc. (« BHP ») a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0% en acquérant 73 791 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Le 5 novembre 2020, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 827 800 actions accréditives à 1,25 $ chacune pour un produit brut total de 2 284 750 $. Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des honoraires d'intermédiation de 101 265 $. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 160 000 $ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 9 novembre 2020, la Société a complété un placement privé de 96 209 actions à un prix de 1,00 $ par action pour un produit brut total de 96 209 $. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 96 209 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

2.4 Données concernant les actions en circulation :

	Au 3 décembre 2020	**Au 30 septembre 2020**
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	72 278 052	70 354 043
Options d'achat d'actions	4 940 000	4 940 000
Bons de souscription	666 667	4 110 667
	77 884 719	**79 404 710**

2.5 Mise à jour sur les ententes avec partenaires

Le 20 février 2020, la Société a signé une nouvelle alliance stratégique avec SOQUEM inc. (« SOQUEM ») dans le Grenville ainsi qu'une entente qui lui permettra de récupérer 100% des projets aurifères Casault et Jouvex qui étaient en coentreprise avec SOQUEM. En contrepartie, Midland cède 50 % de ses sept (7) propriétés formant le projet Gatineau Zinc qui est localisé dans le Grenville, au sud de Maniwaki au Québec.

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge ») en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie de paiements en espèces de 600 000 $ et de dépenses d'exploration de 5 000 000 $ sur 4 ans.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe Metals inc. (« Probe ») en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie de paiements en espèces de 400 000 $ et de dépenses d'exploration de 3 500 000 $ sur 4 ans.

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe sur trois propriété qui inclus les propriétés Gaudet et Samson Nord Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe.

2.5.1 Alliance BHP

Le 21 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group plc (« BHP ») relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 $, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 $ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 $ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 $ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 $ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 $ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 $ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 $. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 $ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 $, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 $ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 $ par projet en coentreprise.

2.6 Mise à jour Covid

Conformément aux directives en matière de santé et de sécurité Midland, comme la plupart des entreprises, a redirigé à partir de mars 2020 son personnel vers le travail à distance depuis leur domicile et est restée en grande partie opérationnelle. Suite à la reprise graduelle des travaux d'exploration minière le 11 mai 2020, la Société a implanté un protocole de retour sur le terrain qui comprend des mesures de prévention sanitaire et un plan de communication avec les communautés.

De plus, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a annoncé le report de l'exigence de réaliser de travaux de terrain pour effectuer le renouvellement d'un claim, et ce pour une période d'une année. Finalement, le gouvernement canadien propose de protéger les emplois et d'assurer des activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés d'exploration minière et chez les autres émetteurs d'actions accréditives en prolongeant de 12 mois la période pendant laquelle ils peuvent dépenser les capitaux obtenus au moyen de ces actions.

2.7 Initiatives en développement durable, certification, santé et sécurité

Politique de développement durable

La Société a mis en place une politique de développement durable afin de créer de la valeur à long terme dans le cadre de l'exploration minière, l'extraction de ressources minérales et la production de métaux. La Société travaille en collaboration avec toutes les parties prenantes afin de s'assurer que les principes de gouvernance, santé et sécurité, environnement, droits des personnes, communauté et transparence soient respectés et exemplaires dans toutes nos activités.

Certification UL

Depuis maintenant un an, la Société est dans le processus d'accréditation pour obtenir la nouvelle certification Ecologo pour l'exploration minière. Cette certification permet de favoriser l'application des meilleurs pratiques environnementales, sociales et économique dans l'industrie de l'exploration minière. Tous les employés travaillent continuellement afin de réviser et améliorer les pratiques d'exploration. Une étape cruciale dans le processus vient tout juste d'être franchie avec l'écriture du manuel de politiques et procédures puisqu'il précisent les orientations et les démarches de conformité à respecter.

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

Santé et sécurité au travail :

Durant le T4-20, la Société a mis en place un plan de mesure d'urgence, un programme de prévention et un guide de terrain en matière d'environnement et de sécurité dans le cadre de la protection des actifs et de la gestion de risques. La Société a mandaté une firme externe spécialisée Urgence industrielle Dan Ouellet Inc. pour que l'élaboration des différents documents soit rédigée dans les normes à partir de plusieurs lois et règlements. Afin de mettre en place les différents documents, une étude de vulnérabilité, dans le but d'identifier les risques spécifiques des activités de la Société, a été faite selon la norme de Planification des mesures d'urgence de l'industrie, la loi sur la sécurité civile (Loi 173) et l'approche ISO 4001. De plus, une nouvelle ligne téléphonique d'urgence a été installée et des procédures de terrain ont été mises en place pour toutes les éventualités possibles. Ces nouveaux documents veillent à ce que la santé et la sécurité de tous les employés, les entrepreneurs et les communautés ne soient pas compromises pas les activités de Midland.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En tant qu'opérateur, Midland a effectué des travaux d'exploration totalisant 3 746 951 $ (8 251 795 $ durant l'Exercice 19) sur ses propriétés dont 290 687 $ a été rechargé aux partenaires (604 753 $ durant l'Exercice 19). Les partenaires opérateurs ont effectué 412 253 $ de travaux d'exploration (95 142 $ durant l'Exercice 19). Enfin, la Société a investi 487 767 $ (768 003 $ durant l'Exercice 19) pour compléter l'acquisition et maintenu plusieurs propriétés au Québec, dont 7 554 $ a été rechargé aux partenaires (11 148 $ durant l'Exercice 19).

Pour l'Exercice 19, la Société a enregistré une perte de 1 345 977 $ comparativement à 1 142 784 $ pour l'Exercice 19.

Les charges opérationnelles ont diminué à 2 138 540 $ pour l'Exercice 20 comparativement à 2 978 895 $ pour l'Exercice 19 et voici l'explication des principales variations :

- Les salaires ont augmenté à 798 892 $ (620 863 $ pour l'Exercice 19). Moins de salaires ont été capitalisés dans les frais d'exploration compte tenu des activités corporatives dont entre autres causés par la Covid.
- Conférences et implication dans l'industrie minière 228 353 $ (265 555 $ pour l'Exercice 19). Plusieurs conférences ont été annulées à la suite de la Covid.
- Honoraires professionnels ont augmenté à 340 509 $ (231 785 $ pour l'Exercice 19). Les frais légaux ont augmenté de 79 311 $ à la suite des négociations de plusieurs ententes de partenariat. De plus, un mandat à une firme externe a été donné pour développer des normes et procédures en santé et sécurité durant l'Exercice 20. Finalement, durant l'Exercice 20, le comité de rémunération et de gouvernance a mandaté Perrault Conseils pour analyser la rémunération des dirigeants et du conseil d'administration, la comparer au marché et effectuer des recommandations.
- Les dépréciations d'actifs d'exploration et d'évaluation (éléments non monétaires) ont diminué à 194 603 $ (1 261 081 $ durant l'Exercice 19) et plus de détails peuvent être trouvés dans la section 4 sur les activités d'exploration.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 435 903 $ (1 554 552 $ pour l'Exercice 19) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en décembre 2019 (décembre 2018 durant l'Exercice 19). Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2019 ont été réalisés avant le 30 septembre 2020. De même, tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2018 ont été réalisés avant le 30 septembre 2019. De plus une dépense d'impôt différé a été enregistrée pour 113 124 $ pour l'Exercice 19 (aucun durant l'Exercice 20); l'actif d'impôt différé relatif aux frais d'émission d'actions enregistrés à l'équité a été compensé par des passifs d'impôt différés sur les propriétés minières et dépenses d'exploration.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 20	Solde 30 sept. 2019	Géologie	Géo-physique	Forage	Géochimie	Sous total	Rémun. à base d actions	Recharge	Crédits d impôt	Paiement sur option	Radiation	Change-ment net	Solde 30 sept. 2020
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Abitibi													
Abitibi Or	9 945	5 626	-	-	-	**5 626**	-	-	-	-	(15 571)	**(9 945)**	**-**
Adam	273 436	4 062	-	-	-	**4 062**	1 510	-	(1 485)	-	-	**4 087**	**277 523**
Casault Au	2 188 205	109 454	14 420	19 611	1 976	**145 461**	11 780	(2 801)	(13 706)	(58 488)	-	**82 246**	**2 270 451**
Coigny	-	1 778	-	-	-	**1 778**	-	-	(712)	-	-	**1 066**	**1 066**
Gaudet	-	70	243 777	-	21 571	**265 418**	-	(67 570)	(45 325)	-	-	**152 523**	**152 523**
Guyberry	-	1 238	-	-	-	**1 238**	-	-	-	-	-	**1 238**	**1 238**
Heva Au	276 312	710	-	-	-	**710**	-	-	-	-	-	**710**	**277 022**
Jeremie	84 740	8 135	-	-	-	**8 135**	-	-	-	-	-	**8 135**	**92 875**
Jouvex Au	623 657	5 568	48 712	251	-	**54 531**	1 887	(125)	(1 460)	-	-	**54 833**	**678 490**
La Peltrie Au	1 098 627	7 060	-	589	-	**7 649**	-	-	(351)	-	-	**7 298**	**1 105 925**
Lac Esther	-	7 260	-	-	-	**7 260**	-	-	(1 589)	-	-	**5 671**	**5 671**
Laflamme Au	2 808 975	34 352	70 065	185 851	14 409	**304 677**	3 718	-	(6 197)	-	-	**302 198**	**3 111 173**
Lewis	-	78 493	-	-	7 148	**85 641**	-	-	(11 181)	-	-	**74 460**	**74 460**
Mar.Cadillac Au	404 866	7 260	-	65 421	-	**72 681**	3 486	-	-	-	-	**76 167**	**481 033**
Mistaouac	229 698	20 087	4 080	-	-	**24 167**	-	-	-	-	-	**24 167**	**253 865**
Noyelles	-	5 302	-	-	-	**5 302**	-	-	(2 137)	-	-	**3 165**	**3 165**
Patris Au	236 236	3 222	-	716	1 285	**5 223**	-	-	(242)	-	-	**4 981**	**241 217**
Samson	172 346	38 080	132 042	818 695	33 678	**1 022 495**	1 510	-	(391 104)	-	-	**632 901**	**805 247**
Turgeon	199 191	649	2 210	-	-	**2 859**	-	-	-	-	-	**2 859**	**202 050**
Wawagosic	32 949	-	-	-	-	**-**	-	-	-	-	-	**-**	**32 949**
Grenville													
Gatineau Zn	16 070	8 816	12 185	-	-	**21 001**	-	-	(7)	-	-	**20 994**	**37 064**
Gatineau JV	-	41 948	-	1 203	-	**43 151**	-	-	-	-	-	**43 151**	**43 151**
WeedonCuZnAu	703 918	60 033	-	-	-	**60 033**	-	-	(8 058)	-	-	**51 975**	**755 893**
Baie-James													
BJ Eleonore Au	1 774 421	5 054	-	-	910	**5 964**	1 079	-	(2 011)	-	-	**5 032**	**1 779 453**
BJ Or	441 537	35 142	935	2 100	-	**38 177**	1 330	-	(6 431)	-	-	**33 076**	**474 613**
Elrond	69 052	15 468	-	-	-	**15 468**	-	-	(3 867)	-	-	**11 601**	**80 653**
Fangorn	11 685	4 265	-	-	-	**4 265**	-	-	-	-	-	**4 265**	**15 950**
Helms	56 797	13 462	-	-	580	**14 042**	-	-	(5 813)	-	-	**8 229**	**65 026**
JV Eleonore Au	616 676	-	-	-	-	**-**	1 189	-	-	-	-	**1 189**	**617 865**
Komo	-	68 077	-	-	-	**68 077**	-	-	(15 127)	-	-	**52 950**	**52 950**
McDuff	4 778	47 568	-	-	4 991	**52 559**	-	-	(23 199)	-	-	**29 360**	**34 138**
Minas Tirith	37 631	4 264	-	-	-	**4 264**	-	-	-	-	-	**4 264**	**41 895**
Moria	129 564	4 266	-	-	-	**4 266**	-	-	-	-	-	**4 266**	**133 830**
Mythril	4 382 617	254 507	309 548	31 781	316 168	**912 004**	32 912	-	(216 585)	-	-	**728 331**	**5 110 948**

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 20	Solde 30 sept. 2019	Géologie	Géo-physique	Forage	Géochimie	Sous total	Rémun. à base d actions	Recharge	Crédits d impôt	Paiement sur option	Radiation	Change-ment net	Solde 30 sept. 2020
	$	$	$	$	$	$	$	$	$		$	$	$
Shire	239 620	4 265	-	-	-	**4 265**	-	-	-	-	-	**4 265**	**243 885**
Wookie	780	25 752	-	-	-	**25 752**	-	-	(4 330)	-	-	**21 422**	**22 202**
Nord													
BHP Ni	-	217 911	-	-	-	**217 911**	-	(217 911)	-	-	-	**-**	**-**
Nachicapau	14 258	1 520	-	-	-	**1 520**	-	-	-	-	-	**1 520**	**15 778**
Pallas	542 124	-	-	-	-	**-**	-	-	-	-	-	**-**	**542 124**
Soissons	53 994	60 246	-	-	-	**60 246**	**-**	-	(7 494)	-	-	**52 752**	**106 746**
Soissons Nmef	47 710	35 150	-	-	-	**35 150**	**-**	(2 280)	(11 400)	-	-	**21 470**	**69 180**
Willbob Au	3 104 919	36 649	-	35 085	43 647	**115 381**	4 554	-	(28 170)	-	-	**91 765**	**3 196 684**
Génération	23 232	18 542	-	-	-	**18 542**	-	-	(4 456)	-	-	**14 086**	**37 318**
TOTAL	**20 910 566**	**1 301 311**	**837 974**	**1 161 303**	**446 363**	**3 746 951**	**64 955**	**(290 687)**	**(812 437)**	**(58 488)**	**(15 571)**	**2 634 723**	**23 545 289**

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 19	Solde du début	Géologie	Géo-physique	Forage	Géochimie	Coupe de ligne	Sous total	Rémun. à base d actions	Recharge	Crédits d' impôt	Radiation	Change-ment net	Solde fin Exercice 2019
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Maritime Cadillac Au	**389 110**	14 981	-	-	-	-	**14 981**	775	-	-	-	**15 756**	**404 866**
Laflamme Au	**2 427 838**	74 486	81 507	184 052	3 994	52 076	**396 115**	5 661	-	(20 639)	-	**381 137**	**2 808 975**
Patris Au	**234 056**	4 225	-	-	-	-	**4 225**	-	-	(2 045)	-	**2 180**	**236 236**
Casault Au	**1 880 234**	58 297	15 950	666 642	131 011	6 851	**878 751**	16 491	(398 787)	(188 484)	-	**307 971**	**2 188 205**
Jouvex Au	**412 962**	30 680	-	375 474	5 778	-	**411 932**	5 075	(205 966)	(346)	-	**210 695**	**623 657**
Heva Au	**271 810**	2 550	-	-	-	-	**2 550**	1 952	-	-	-	**4 502**	**276 312**
Valmond	**124 314**	1 257	-	-	-	-	**1 257**	-	-	-	(125 571)	**(124 314)**	**-**
Samson	**168 110**	6 061	-	173	-	-	**6 234**	-	-	(1 998)	-	**4 236**	**172 346**
La Peltrie Au	**1 078 923**	6 118	-	12 806	-	-	**18 924**	2 354	-	(1 574)	-	**19 704**	**1 098 627**
Wawagosic	**32 949**	-	-	-	-	-	**-**	-	-	-	-	**-**	**32 949**
Adam	**266 663**	6 519	-	-	-	-	**6 519**	1 175	-	(921)	-	**6 773**	**273 436**
Mistaouac	**224 502**	5 110	-	-	-	-	**5 110**	776	-	(690)	-	**5 196**	**229 698**
Turgeon	**196 665**	3 284	-	-	-	-	**3 284**	776	-	(1 534)	-	**2 526**	**199 191**
Manthet	**8 409**	-	-	-	-	-	**-**	-	-	-	(8 409)	**(8 409)**	**-**
Abitibi Or	**84 739**	11 306	-	-	-	-	**11 306**	-	-	(1 360)	-	**9 946**	**94 685**
Weedon Cu Zn	**647 297**	25 946	22 550	-	-	8 125	**56 621**	-	-	-	-	**56 621**	**703 918**
Gatineau Zn	**71 515**	1 257	8 500	-	-	-	**9 757**	-	-	(71)	(65 131)	**(55 445)**	**16 070**
BJ Or	**517 666**	23 949	86 065	-	1 788	-	**111 802**	1 176	-	(3 650)	(185 457)	**(76 129)**	**441 537**
BJ Eleonore Au	**1 770 210**	5 195	-	-	-	-	**5 195**	400	-	(1 384)	-	**4 211**	**1 774 421**
JV Eleonore Au	**583 215**	28 109	-	-	-	-	**28 109**	5 352	-	-	-	**33 461**	**616 676**
Isengard	**36 918**	-	-	-	-	-	**-**	-	-	-	(36 918)	**(36 918)**	**-**
Minas Tirith	**33 711**	3 920	-	-	-	-	**3 920**	-	-	-	-	**3 920**	**37 631**
Shire	**226 595**	15 219	-	-	216	-	**15 435**	2 354	-	(4 764)	-	**13 025**	**239 620**
Elrond	**31 406**	59 832	-	-	-	-	**59 832**	-	-	(22 186)	-	**37 646**	**69 052**
Gondor	**31 424**	-	-	-	-	-	**-**	-	-	-	(31 424)	**(31 424)**	**-**
Moria	**123 544**	7 338	-	-	216	-	**7 554**	-	-	(1 534)	-	**6 020**	**129 564**
Helms	**18 919**	55 009	-	-	3 980	-	**58 989**	-	-	(21 111)	-	**37 878**	**56 797**
Mythril	**28 215**	1 228 112	527 954	2 998 126	536 521	-	**5 290 713**	42 639	-	(978 950)	-	**4 354 402**	**4 382 617**
Fangorn	**6 657**	5 028	-	-	-	-	**5 028**	-	-	-	-	**5 028**	**11 685**
Pallas PGE	**540 024**	2 100	-	-	-	-	**2 100**	-	-	-	-	**2 100**	**542 124**
Willbob Au	**2 624 225**	235 634	-	453 690	27 109	-	**716 433**	16 284	-	(252 023)	-	**480 694**	**3 104 919**
Soissons	**47 282**	4 799	-	-	6 782	-	**11 581**	-	-	(4 869)	-	**6 712**	**53 994**
Soissons Nmef	**4 259**	57 871	-	-	-	-	**57 871**	-	-	(14 420)	-	**43 451**	**47 710**
Génération	**84 116**	47 482	-	-	2 185	-	**49 667**	-	-	(15 954)	(74 781)	**(41 068)**	**43 048**
TOTAL	**15 228 482**	**2 031 674**	**742 526**	**4 690 963**	**719 580**	**67 052**	**8 251 795**	**103 240**	**(604 753)**	**(1 540 507)**	**(527 691)**	**5 682 084**	**20 910 566**

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Frais d'exploration et d'évaluation	Actuel Exercice 19			Actuel Exercice 20			Budget Exercice 20 - modifié			Budget Exercice 21		
Propriétés	**Midland**	**Partenaire**	**Total**	**Midland**	**Partenaire**	**Total**	**Midland**	**Partenaire**	**Total**	**Midland**	**Partenaire**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Détenue à 100 % par Midland												
Abitibi Or	11 306	-	11 306	13 761	-	13 761	25 000	-	25 000	10 000	-	10 000
Adam	6 519	-	6 519	4 062	-	4 062	10 000	-	10 000	150 000	-	150 000
Casault	479 964	398 787	878 751	142 660	2 801	145 461	160 000	-	160 000	-	-	-
Coigny	-	-	-	1 778	-	1 778	-	-	-	5 000	-	5 000
Fleuribleu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	-	5 000
Gaudet	-	-	-	156 857	67 570	224 427	185 000	-	185 000	-	-	-
Guyberry	-	-	-	1 238	-	1 238	5 000	-	5 000	40 000	-	40 000
Heva Au	2 550	-	2 550	710	-	710	8 000	-	8 000	5 000	-	5 000
Jeremie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	-	10 000
Jouvex	205 966	205 966	411 932	54 406	125	54 531	60 000	-	60 000	20 000	-	20 000
La Peltrie	18 924	-	18 924	7 649	-	7 649	20 000	-	20 000	-	-	-
Lac Esther	-	-	-	7 260	-	7 260	15 000	-	15 000	40 000	-	40 000
Lewis	-	-	-	85 641	-	85 641	135 000	-	135 000	40 000	-	40 000
Mistaouac	5 110	-	5 110	24 167	-	24 167	30 000	-	30 000	100 000	-	100 000
Noyelles	-	-	-	5 302	-	5 302	-	-	-	5 000	-	5 000
Patris	4 225	-	4 225	5 223	-	5 223	10 000	-	10 000	100 000	-	100 000
Samson	6 234	-	6 234	1 022 495	-	1 022 495	580 000		580 000	75 000	-	75 000
Turgeon	3 284	-	3 284	2 859	-	2 859	10 000	-	10 000	50 000	-	50 000
Valmond	1 257	-	1 257	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Wawagosic	-	-	-	-	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-
Gatineau Zn	9 757	-	9 757	21 001	-	21 001	20 000	-	20 000	-	-	-
Weedon Cu-Zn-Au	56 621	-	56 621	60 033	-	60 033	65 000	-	65 000	150 000	-	150 000
BJ Éléonore Au	5 195	-	5 195	5 964	-	5 964	16 000	-	16 000	80 000	-	80 000
BJ Or	111 802	-	111 802	38 177	-	38 177	645 000	-	645 000	90 000	-	90 000
Elrond	59 832	-	59 832	15 468	-	15 468	15 000	-	15 000	100 000	-	100 000
Fangorn	5 028	-	5 028	4 265	-	4 265	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Helms	58 989	-	58 989	14 042	-	14 042	15 000	-	15 000	5 000	-	5 000
Komo	-	-	-	68 077	-	68 077	120 000	-	120 000	15 000	-	15 000
Minas Tirith	3 920	-	3 920	4 264	-	4 264	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Moria	7 554	-	7 554	4 266	-	4 266	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Mythril	5 296 529	-	5 296 529	964 563	-	964 563	1 070 000	-	1 070 000	690 000	-	690 000
Shire	15 435	-	15 435	4 265	-	4 265	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Wookie	-	-	-	25 752	-	25 752	-	-	-	5 000	-	5 000
Nachicapau	-	-	-	1 520	-	1 520	-	-	-	5 000	-	5 000
Pallas EGP	2 100	-	2 100	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Soissons	11 581	-	11 581	60 246	-	60 246	50 000	-	50 000	5 000	-	5 000
Willbob	716 433	-	716 433	115 381	-	115 381	120 000	-	120 000	50 000	-	50 000
Générations de projet	44 335	-	44 335	18 542	-	18 542	75 000	-	75 000	30 000	-	30 000
	7 150 450	**604 753**	**7 755 203**	**2 961 894**	**70 496**	**3 032 390**	**3 499 000**	**-**	**3 499 000**	**1 910 000**	**-**	**1 910 000**

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Frais d'exploration et d'évaluation	Actuel Exercice 19			Actuel Exercice 20			Budget Exercice 20			Budget Exercice 21		
Propriétés	**Midland $**	**Partenaire $**	**Total $**	**Midland $**	**Partenaire $**	**Total $**	**Midland $**	**Partenaire $**	**Total $**	**Midland $**	**Partenaire $**	**Total $**
Option												
Casault - Wallbridge	-	-	-	-	15 017	15 017	-	750 000	750 000	-	750 000	750 000
La Peltrie – Probe	-	-	-	-	206 855	206 855	-	500 000	500 000	-	500 000	500 000
	-	**-**	**-**	**-**	**221 872**	**221 872**	**-**	**1 250 000**	**1 250 000**	**-**	**1 250 000**	**1 250 000**
Co-entreprise												
Gaudet-Fenelon – Probe 50%	-	-	-	40 991	40 992	81 983	-	-	-	500 000	500 000	1 000 000
Laflamme Au– Abcourt 22,1%	396 115	-	396 115	304 677	-	304 677	310 000	-	310 000	50 000	-	50 000
Maritime-Cadillac AEM 51$	14 981	2 430	17 411	72 681	75 648	148 329	125 000	125 000	250 000	100 000	100 000	200 000
Gatineau JV 50%	-	-	-	43 151	43 151	86 302	250 000	250 000	500 000	200 000	200 000	400 000
JV Eleonore Osisko 50%	28 109	28 110	56 219	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000	100 000
BHP Ni - Alliance	-	-	-	-	217 911	217 911	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000
Soisson NMEF 50%	57 871	64 602	122 473	32 870	32 870	65 740	50 000	50 000	100 000	50 000	50 000	100 000
	497 076	**95 142**	**592 218**	**494 370**	**410 572**	**904 942**	**735 000**	**425 000**	**1 160 000**	**950 000**	**1 900 000**	**2 850 000**
Grand total	**7 647 526**	**699 895**	**8 347 421**	**3 456 264**	**702 940**	**4 159 204**	**4 234 000**	**1 675 000**	**5 909 000**	**2 860 000**	**3 150 000**	**6 010 000**

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Concernant le tableau de la page précédente :

- Lorsque les travaux sont effectués et payés par les partenaires, les dépenses ne sont pas incluses dans les livres comptables de Midland. Le tableau de la page précédente présente tous les travaux effectués sur les propriétés de Midland incluant les travaux payés et exécutés par les partenaires opérateurs.
- Ce tableau n'inclut pas la rémunération à base d'actions capitalisée.

Gino Roger, ingénieur géologue, président et chef de la direction de Midland, une personne qualifiée selon la Norme canadienne 43-101, a révisé les informations techniques qui suivent.

ABITIBI

4.1 Abitibi Or (Au)

Description de la propriété

Le 16 juillet 2018, la Société a signé une entente définitive par laquelle elle a vendu 17 claims pour 8 000 $ en espèces et une royauté NSR de 1 %. La Société a abandonné le projet inclus dans Abitibi Au et elle a procédé à une dépréciation de 14 455 $ durant le T1-20.

4.2 Adam (Cu-Au)

Description de la propriété

La propriété Adam est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à environ 65 kilomètres à l'ouest de la ville de Matagami. Au 30 septembre 2020, elle comprend un total de 168 claims couvrant une superficie d'environ 9 343 hectares en Abitibi, Québec. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 3 804 $ (2 632 $ durant l'Exercice 19).

La propriété Adam a un fort potentiel en or et en cuivre et est située à environ 15 kilomètres à l'est de la zone B26 qui est détenue par SOQUEM et à environ 20 kilomètres à l'est de l'ancienne mine Selbaie qui a produit historiquement 56,5 MT à des teneurs de 1,9 % Zn, 0,9 % Cu, 38,0 g/t Ag et 0,6 g/t Au.

Travaux effectués sur les propriétés

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Adam durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.3 Casault (Au), entente d'option avec Wallbridge, opéré par Wallbridge

Description de la propriété

La propriété Casault est située à environ 40 kilomètres à l'est du projet de Detour Lake au nord de la ville de La Sarre en Abitibi et au 30 septembre 2020 est composée de 322 claims couvrant une superficie d'environ 17 726 hectares.

Le 10 octobre 2014, la Société a signé une entente avec SOQUEM par laquelle SOQUEM a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex. En date du 10 octobre 2016, SOQUEM a complété les engagements de travaux de 4 500 000 $, a acquis un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Casault et Jouvex et est maintenant en coentreprise avec Midland.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») ; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 $ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paiements en espèces		Dépenses d'exploration	
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	$	$	$	$
A la signature	100 000	100 000	-	-
Le ou avant le 30 juin 2021	110 000	-	750 000	15 017
Le ou avant le 30 juin 2022	110 000	-	1 000 000	-
Le ou avant le 30 juin 2023	130 000	-	1 250 000	-
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	-	2 000 000	-
Total	**600 000**	**100 000**	**5 000 000**	**15 017**

Wallbridge est l'opérateur.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 $.

Travaux effectués sur la propriété

Suite à la COVID-19 et à la nouvelle entente d'option avec Wallbridge, la campagne de forage de 2 400 mètres qui était planifiée a été annulée. Une rencontre technique a été tenue en septembre afin de discuter du prochain programme de forage que Wallbridge fera sur Casault en 2021. Wallbridge complète sa revue des données historiques du projet afin de générer les meilleures cibles de forage possibles pour le début 2021.

4.4 Coigny (Au)

Description de la propriété

La propriété Coigny est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à 20 km au sud-est de la mine Géant Dormant. Au 30 septembre 2020, elle comprend un total de 40 claims couvrant une superficie d'environ 2225 hectares en Abitibi, Québec.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Coigny durant l'Exercice 20.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

4.5 Fleuribleu (Au)

Description de la propriété

La nouvelle propriété Fleuribleu, consiste en un bloc de 196 claims (10 880 hectares) au 30 septembre 2020 couvrant sur plus de 15 kilomètres l'extension interprétée vers l'est de la faille Sunday Lake, à environ 40 kilomètres à l'est de la nouvelle découverte de Wallbridge. La propriété Fleuribleu couvre le contact majeur entre les Groupes de Manthet et de Brouillan-Fénélon marqué par une série d'anomalies électromagnétiques Input.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Fleuribleu durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.6 Gaudet (Au), en partenariat avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

La nouvelle propriété Gaudet consiste en un bloc de 226 claims (12 530 hectares) au 30 septembre 2020. Elle est située à moins de 5 kilomètres au sud de la découverte Area 51-Fénélon. Ce bloc est situé au sud de la faille Sunday Lake, principalement dans une séquence volcano-sédimentaire de la Formation de la Rivière Turgeon ainsi que le long de la faille Lower Detour sur plus de 10 kilomètres.

Le 18 mars 2020, la Société a signé une entente avec Ingrid Martin CPA inc. (« IMCPA ») (une société contrôlée par Ingrid Martin, dirigeante de la Société), par laquelle la Société a acquis un bloc de claims contigus à la propriété Gaudet pour 5 000 $ ainsi que la propriété Guyberry pour 3 000 $, pour un paiement total de 8 000 $. IMCPA a acquis ces claims d'un tiers pour la même somme de 8 000 $. Les claims de Gaudet acquis sont assujettis à une redevance de 1 % NSR à un tiers relié à une entente antérieure.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe sur trois propriété qui inclus les propriétés Gaudet et Samson Nord Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé magnétique Haute Résolution par Drone a été complété sur la propriété Gaudet au sud de Fénélon durant le T3-20. Ce levé a permis d'identifier un corridor magnétique et une série de structures orientées NO-SE similaires au cadre structural retrouvé à Fénélon/Tabasco de Wallbridge.

Un levé de polarisation provoquée (PP) de plus de 40 kilomètres a été complété au T4-20 sur des lignes aux 100 mètres afin de tenter de définir les prochaines cibles de forage. Trois secteurs prioritaires montrant des hausses de chargeabilité associées avec des hausses de résistivité ont été identifiées. Un levé de biogéochimie est également en cours sur et les résultats sont attendus durant le T2-21. Un levé magnétique héliporté de haute résolution est en cours sur le bloc est (Sanson Nord-Ouest. Les résultats finaux sont en attente.

4.7 Guyberry (Au)

Description de la propriété

La nouvelle propriété Guyberry consiste en un bloc de 49 claims (1 931 hectares) au 30 septembre 2020. Voir section 4.4 concernant l'entente d'acquisition de la propriété.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Guyberry durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.8 Heva (Au)

Description de la propriété

Le bloc Heva Ouest est composé de 4 claims contigus qui sont adjacents à l'ouest de la propriété Maritime-Cadillac qui est présentement détenue en coentreprise 49 % Midland - 51 % Agnico Eagle. Le bloc Heva Est est situé à environ 4 kilomètres plus au sud-est et est composé de 30 claims contigus positionnés principalement dans les sédiments du Groupe de Cadillac juste au nord du Groupe de Piché. Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 $.

Le 27 avril 2017, la Société avait signé une entente d'option avec IAMGOLD selon laquelle IAMGOLD pouvait acquérir, en trois options, une participation maximale de 65 % dans la propriété Héva. Le 20 novembre 2018, a reçu d'IAMGOLD un avis de résiliation de l'entente.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Heva durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.9 Jeremie (Au)

Description de la propriété

Le bloc de Jérémie totalisant maintenant 42 claims (2 173 hectares) incluant 40 nouvelles cellules et couvrant une superficie d'environ 30 kilomètres carrés, est situé à environ 10 kilomètres au nord-ouest de la nouvelle découverte aurifère Area 51-Fénélon de Wallbridge. Cette propriété Jérémie permet de couvrir le contact nord-ouest du Pluton de Jérémie. En octobre 2019 dernier, Wallbridge a annoncé des intersections en forage sur Fénélon (Zone Tabasco), avec des valeurs jusqu'à 27,0 g/t Au sur 38,39 mètres, 20,89 g/t Au sur 8,54 mètres et 17,58 g/t Au sur 11,04 mètres *(voir le communiqué de presse de Wallbridge du 21 octobre 2019)*.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Jeremie durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.10 Jouvex (Au)

Description de la propriété

La propriété est située à environ 50 kilomètres au sud-ouest de Matagami et au 30 septembre 2020 est composée de 345 claims couvrant une superficie d'environ 19 253 hectares. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 3 702 $ durant l'Exercice 19.

Voir la section sur Casault pour l'entente signée avec SOQUEM.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux effectués sur les propriétés

Le rapport PP ainsi que l'interprétation finale des résultats ont été reçus. Sur les deux grilles, on note la présence d'anomalies de chargeabilité associées avec de bonnes baisses de résistivité. Ces anomalies demeurent non forées et représentent des cibles de forage.

4.11 La Peltrie (Au), entente d'option avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

Au 30 septembre 2020, la propriété La Peltrie est constituée de 482 claims couvrant une superficie d'environ 26 056 hectares et elle couvre de possibles failles subsidiaires au sud de la faille régionale de Lower Detour sur une distance de plus de 10 kilomètres. Durant l'Exercice 19, la Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 20 146 $. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 29 août 2017, la Société avait signé une entente d'option avec Niobay selon laquelle Niobay pouvait acquérir, en deux options, une participation maximale de 65 % dans la propriété La Peltrie. Le 15 janvier 2019, la Société a reçu de Niobay un avis de résiliation de l'entente d'option.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

	Paiements en espèces		**Dépenses d'exploration**	
	Engagement	**Complété**	**Engagement**	**Complété**
	$	**$**	**$**	**$**
A la signature	50 000	50 000 [1)]	-	-
Le ou avant le 31 juillet 2021	55 000	-	500 000	206 855
Le ou avant le 31 juillet 2022	70 000	-	700 000	-
Le ou avant le 31 juillet 2023	100 000	-	1 200 000	-
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	-	1 100 000	-
Total	**400 000**	**50 000**	**3 500 000**	206 855

1) En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 $.

Probe est l'opérateur.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 $.

Travaux effectués sur les propriétés

Un levé magnétique héliporté de haute résolution a été complété dans la portion nord de la propriété. Les résultats de ce levé sont en attente . Également, un levé biogéochimique a été amorcé et sera complété durant le T2-21. Suite à la réception de ces résultats, un programme de géophysique (PP) et du forage seront planifiés durant le T2-21 ou le T3-21.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

4.12 Lac Esther (Au)

Description de la propriété

La propriété Lac Esther est située à moins de 30 kilomètres au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec et est constitué au 30 septembre 2020 de 261 claims (14 634 hectares). Cette importante prise de position couvre un secteur stratégique couvrant le contact sud du Pluton syntectonique de Waswanipi-Sud et la jonction entre deux failles régionales majeures, soient les failles régionales Casa Berardi et Lamarck. Ces corridors de failles contiennent plusieurs indices et gîtes aurifères historiques situés à proximité de la propriété Lac Esther.

Le 11 mai 2020, la Société a signé une entente avec Exiro Minerals Corp. par laquelle la Société a acquis un bloc de claims contigus à la propriété Lac Esther pour un paiement en espèce de 10 000 $, des travaux d'exploration de 35 000 $ avant juin 2021 et une redevance de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 $.

Le 14 mai 2020, la Société a signé une entente avec Goldseek Resources Inc. (« Goldseek ») par laquelle la Société a échangé un bloc de claims de la propriété Adam contre un bloc de claims contigus à la propriété Lac Esther. La Société a reçu une redevance de 2 % NSR sur le bloc de claims de la propriété Adam et cette redevance peut être rachetée par Goldseek en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 $ à la Société. D'autre part, la Société assume une redevance de 2 % NSR reliée à une entente antérieure et la moitié de cette redevance peut être racheté par la Société en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 $. Une valeur de 14 328 $ a été estimée pour les blocs de claims échangés, basée sur les coûts historiques encourus sur la propriété Adam.

Travaux effectués sur la propriété

Des travaux de compilation des travaux historiques ont été complétés et cinq (5) secteurs cibles ont été retenus pour un suivi sur le terrain, possiblement pour le T2-21.

4.13 Laflamme (Au Ni-Cu-EGP), en partenariat avec Mines Abcourt inc. et opéré par Midland

Description de la propriété

La propriété Laflamme est située à environ 25 kilomètres à l'ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon en Abitibi. Au 30 septembre 2020, la propriété Laflamme consiste en un total de 491 claims couvrant une superficie d'environ 26 344 hectares et la Société la détient à 77,9 %.

Le 17 août 2009, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc. (« Aurbec ») (antérieurement une filiale de North American Palladium Ltd.) et le 17 juin 2016, Mines Abcourt inc. (« Abcourt ») a acquis l'intérêt d'Aurbec dans le cadre de la faillite de cette dernière. Abcourt ne contribue pas aux travaux d'exploration, se faisant ainsi diluer.

La Société a abandonné certains claims durant l'Exercice 19 et elle a procédé à une dépréciation partielle de 43 542 $ des coûts de propriétés d'exploration.

Travaux effectués sur la propriété

Un programme de forage consistant en cinq (5) sondages totalisant 1074 mètres a été complété durant le T2-20 sur Laflamme. Ce programme testait des anomalies PP-Gradient identifiées lors du levé de juillet couvrant l'intrusion de diorite hôte de l'indice Longshot découvert en 2019.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Les résultats d'analyse du programme de forage ont été reçus. Bien que la présence de sulfures explique les anomalies PP, aucune valeur significative n'a été obtenue. Le meilleur résultat a retourné 1,27 g/t Au sur 0,30 mètre (92,30 à 92,60 m) dans le sondage LAF-20-50.

4.14 Lewis (Au)

Description de la propriété

La propriété Lewis consiste en 172 claims (9 593 hectares) et couvre une position stratégique caractérisé par une flexure régionale à proximité du corridor de déformation de Guercheville-Opawica. Le projet Lewis est situé à environ 60 km au nord-ouest du gîte Nelligan détenu conjointement détenu conjointement par Iamgold Corporation (75 %) et Vanstar Mining Resources (25 %).

Travaux effectués sur la propriété

Des travaux de prospection d'une durée de trois semaines ont été complétés durant le T3-20 sur l'ensemble de la propriété Lewis. Le fait saillant de cette campagne a été la découverte d'un nouvel indice minéralisé aurifère à environ 10 km au nord-est de l'ancienne mine du Lac Shortt.

Cet indice a retourné plusieurs valeurs anomales en échantillons choisis avec des valeurs entre 0,2 g/t Au et jusqu'à 2,1 g/t Au. Cette nouvelle zone anomale aurifère fait plus de 400 mètres latéralement et n'a jamais été forée.

Au cours du T4-20, cinq (5) jours de décapage mécanique ont été fait sur trois tranchées pour dégager l'indice principal et sa possible extension vers l'est. Quelques zones métriques de veines de quartz-carbonates minéralisées en pyrite ont été dégagées. Les résultats sont attendus plus tard durant le T1-21.

4.15 Maritime-Cadillac (Au), en partenariat avec Agnico Eagle et opéré par Agnico Eagle

Description de la propriété

La propriété est localisée en Abitibi au Québec le long de la faille Cadillac-Larder et est composée de 7 claims. La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. Cette propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 $.

En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

Travaux effectués sur la propriété

L'exercice de modélisation Leapfrog 3D et de ciblage, complété en juillet 2019 par la firme InnovExplo de Val d'Or, a permis de définir six (6) nouvelles cibles de forage à faible et moyenne profondeur verticale totalisant 2 585 mètres et incluant :

- Zone Dykes Ouest (2 sondages ; 900 m)
- Zone Dykes Est (2 sondages ; 840 m)
- Zone Maritime Extension (2 sondages ; 845 m)

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Toutes ces nouvelles cibles de forage représentent d'importantes ouvertures variant entre 200 mètres et 300 mètres dans les extensions de la zone Maritime-Cadillac ainsi que des zones Dykes Ouest Dykes Est pour lesquelles des sondages historiques forés entre 2010 et 2017 avaient rapporté de bonnes intersections aurifères, incluant :

- Sondage 141-10-26 (Dykes Ouest); 8.6 g/t Au sur 5.5 mètres incl. 13.8 g/t Au sur 3.0 mètres.
- Sondage 141-11-31 (Dykes Est); 1.7 g/t Au sur 46.4 mètres incl. 21.0 g/t Au sur 1.2 mètre.
- Sondage 141-10-23 (Dykes Est); 1.7 g/t Au sur 37.85 mètres incl. 12.6 g/t Au sur 1.5 mètre.
- Sondage 141-17-36 (M-Cadillac); 1.46 g/t Au sur 31.6 mètres incl. 2.22 g/t Au sur 15.6 mètres.

Une campagne de forage consistant en deux (2) sondages totalisant 1 280,0 mètres, a été complétée durant le T4-20 sur la propriété Maritime-Cadillac JV en partenariat avec Agnico Eagle. Ce programme de forage incluait un sondage (121-20-41) d'une longueur de 848,0 mètres qui testait l'extension en profondeur le long de la plongée de la zone Dyke Est à une profondeur verticale de 600 mètres. Ce sondage a recoupé la cible visée, soit une intrusion intermédiaire sur une longueur d'environ 15 mètres et qui est altérée en biotite-carbonates-chlorite et qui est minéralisée avec jusqu'à 2% de Py-Po, traces d'Aspy entre les profondeurs de 761,5 à 776,5 mètres.

L'autre sondage de ce programme a été complété à une profondeur finale de 432,0 mètres et avait comme objectif de tester deux zones aurifères parallèles (Zone Sud et Zone Nord), qui avaient été identifiées en forage au sud de la zone Maritime-Cadillac dans un secteur peu travaillé historiquement. Le sondage 121-20-40 a recoupé une alternance de roches volcaniques mafiques avec des sédiments qui sont localement altérés en biotite et minéralisés jusqu'à 2-3% de Py-Po sur des intervalles métriques à décamétriques.

Les résultats d'analyses sont attendus plus tard durant le T1-21.

4.16 Manthet (Au)

Description de la propriété

La propriété Manthet est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à 30 km au nord-est l'est de Detour Lake. Au 30 septembre 2020, elle comprend un total de 7 claims couvrant une superficie d'environ 386 hectares en Abitibi, Québec. Durant l'Exercice 19, la Société a procédé à la radiation de la propriété pour 16 185 $.

4.17 Mistaouac (Au)

Description de la propriété

La propriété Mistaouac est située à 75 kilomètres au sud-ouest de Matagami en Abitibi, Québec et consiste en 213 claims (11 579 hectares) au 30 septembre 2020. Ce bloc est situé à moins de 5 kilomètres au nord-est du gîte Zn-Cu-Au Estrades à l'est de Casa Berardi.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 11 340 $ durant l'Exercice 19.

Travaux effectués sur les propriétés

Des travaux de compilation ont été complétés afin de faire la sélection des meilleures anomalies VTEM du levé de 2018. Deux (2) secteurs ont retenu l'attention et des levés géophysiques au sol (TDEM) seront complétés au T2-21.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

4.18 Noyelles (Au)

Description de la propriété

La propriété Noyelles est située à environ 20 kilomètres au sud de la ville de Matagami, en Abitibi, Québec et consiste en 172 claims (9 616 hectares) au 30 septembre 2020. Cette propriété permet de contrôler sur plus de 30 kilomètres, des structures favorables pour l'or situées à l'intérieur et à proximité du contact nord des sédiments du Groupe de Taibi, le long du couloir de déformation de Casa Berardi.

Travaux effectués sur la propriété

Cette nouvelle acquisition est située à environ 8 kilomètres au nord-est du gîte aurifère Vezza qui est détenu par Ressources Nottaway inc. et qui est situé dans la partie sud des sédiments du Taibi le long de la zone de déformation de Douay-Cameron. Cette zone de déformation contient également le gîte de Douay détenu par Maple Gold Mines Ltd. Le gîte Douay est situé à environ 25 kilomètres à l'ouest de Vezza et contient des ressources indiquées de 8,6 millions de tonnes à une teneur de 1,52 g/t Au (422 000 onces d'or) et des ressources présumées de 71,2 millions de tonnes à une teneur de 1,03 g/t Au pour 2,35 millions d'onces d'or (Source : Rapport NI 43-101 par RPA daté du 6 décembre 2019).

La propriété Noyelles couvre, sur plus de 15 kilomètres, le contact nord des sédiments du Groupe de Taibi le long du couloir de déformation de Casa Berardi Nord. On retrouve près de ce contact, une intrusion felsique d'environ 4 kilomètres de longueur. Cette intrusion cause une complexité structurale et de possibles pièges aurifères associés avec des zones de basse pression latéralement à cette intrusion. Quelques indices aurifères historiques sont situés à proximité de ce contact. Parmi ceux-ci, on retrouve l'indice aurifère historique Ludger situé à environ 3 kilomètres à l'est de Noyelles et qui a retourné des valeurs jusqu'à 7,6 g/t Au sur 2,3 mètres en rainure et jusqu'à 2,2 g/t Au sur 3,9 mètres en forage (Source : MERN-SIGEOM Feuillet 32F11; GM 57119).

Des travaux de compilation des travaux historiques sont présentement en cours pour un suivi possible sur le terrain durant le T2-21.

4.19 Patris (Au)

Description de la propriété

La propriété Patris est située à environ 30 kilomètres au nord-est de Rouyn-Noranda, Abitibi et au 30 septembre 2020, est composée de 277 claims (11 289 hectares). Certains claims sont assujettis aux redevances NSR suivantes :

- 1,5 % rachetable pour 500 000 $ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 500 000 $.
- 1 % rachetable pour 500 000 $ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 $;
- 2 % rachetable pour 1 000 000 $ par tranche de 1 % pour un total de 2 000 000 $;
- 2 % rachetable pour 500 000 $ pour la première tranche de 1 % et pour 1 000 000 $ pour la deuxième tranche de 1 %, pour un total de 1 500 000 $.

La Société a abandonné certains claims durant l'Exercice 19 et elle a procédé à une dépréciation partielle de 13 558 $ des coûts de propriétés d'exploration.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Patris durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

4.20 Samson (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2020, la propriété Samson compte 280 claims couvrant une superficie d'environ 15 545 hectares à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami, en Abitibi.

Travaux effectués sur la propriété

Au cours du T4-20, une première campagne de forage au diamant comprenant cinq (5) sondages totalisant 1 287,0 mètres a été complétée sur la propriété Samson. Ce programme de forage avait comme principal objectif de tester des anomalies de polarisation provoquée (PP) caractérisées par des hausses de chargeabilité localisées dans le cœur d'une structure magnétique plissée et associées avec des baisses de résistivité. Ce programme incluait également deux sondages visant des coïncidences d'anomalies PP de chargeabilité avec des hausses de résistivité situées immédiatement à l'est du nez de pli.

Une nouvelle zone aurifère, nommée **Golden Delilah**, a été découverte dans le sondage SAM-20-10 au cours de ce programme. Cette nouvelle découverte consiste en une veine de quartz-albite de 1,60 mètre selon l'axes des carottes encaissée dans des roches intrusives ultramafiques et ayant retourné une teneur de **99,1 g/t Au, 71,3 g/t Ag et 0,17% Pb sur 0,40 mètre** de 106,45 à 106,85 mètres. Cette section de la veine est caractérisée par la présence d'un minimum de **13 grains d'or visibles** de 1-2 mm de diamètre sur 40 centimètres et le reste de cette veine a retourné des valeurs aurifères variant entre 1,57 g/t Au et 2,23 g/t Au. La veine est recoupée par une faille tardive causant l'absence de carotte sur un intervalle de 1,05 mètre (voir Tableau 1). Cette zone a été recoupée par les deux sondages effectués sur la même section sur le flanc nord de la structure magnétique plissée.

Le sondage SAM-20-11, effectué environ 50 mètres en-dessous du sondage SAM-20-10, a recoupé la zone Golden Delilah et retourné 2,21 g/t Au sur 0,45 mètre entre 120,70 et 121,15 mètres. Cette nouvelle structure aurifère est interprétée comme étant une possible structure subsidiaire de la faille régionale Lower Detour.

Les trois autres sondages effectués au cours de cette campagne ont bien expliqué les anomalies PP par la présence de sulfures disséminés et en veinules, composés de quantités variables de pyrite, pyrrhotite, chalcopyrite et arsénopyrite.

Toujours durant le T4-20, une deuxième campagne de forage de sept (7) sondages totalisant 1 810,0 mètres a été complétée. De ce programme, trois (3) sondages ont testé les extensions de la zone Golden Delilah sur une maille de 50 mètres alors que trois autres sondages ont testé l'extension possible de la faille Golden Delilah respectivement à 500 m à l'ouest et à 350 et 550 mètres au sud-est. L'autre sondage a testé une anomalie de polarisation provoquée à environ 850 mètres au sud-est de Golden Delilah. Tous ces résultats d'analyses sont en attente et sont attendus plus tard durant le T1-21.

4.21 Turgeon (Au)

Description de la propriété

La propriété Turgeon est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à 150 kilomètres au sud-ouest de Matagami. Au 30 septembre 2020, elle comprend un total de 244 claims (13,675 hectares) en Abitibi, Québec.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Turgeon durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.22 Valmond (Au)

Description de la propriété

La propriété Valmond est située à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami en Abitibi et au 30 septembre 2020 est constituée de 48 claims couvrant une superficie approximative de 2 672 hectares. La Société a procédé à une radiation de la propriété pour 143 106 $ durant l'Exercice 19.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Valmond durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.23 Vezza (Au)

Description de la propriété

La propriété Vezza est située à environ trois kilomètres à l'ouest de la mine Vezza et au 30 septembre 2020 est constituée de 6 claims (2 blocs de 3 claims) couvrant (335 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Vezza durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

4.24 Wawagosic (Cu-Au), opéré par Midland

Description de la propriété

La propriété Wawagosic est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à 30 kilomètres à l'est de Detour Lake. Au 30 septembre 2020, elle comprend un total de 57 claims couvrant une superficie d'environ 3 162 hectares en Abitibi, Québec.

Travaux effectués sur les propriétés

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Wawagosic durant l'Exercice 20. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour ce projet.

GRENVILLE-APPALACHES

4.25 Gatineau (Zn), en partenariat avec SOQUEM, opéré par SOQUEM

Description de la propriété

La propriété Gatineau est une position de terrain pour le zinc et elle est constituée au 30 septembre 2020 de 259 claims (15 282 hectares) répartis dans la région de Gatineau, à environ 200 kilomètres au nord-ouest de la ville de Montréal. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 96 627 $ durant l'Exercice 19.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR ; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 $ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Dans le cadre de cette nouvelle alliance stratégique :

- Les projets acquis dans le cadre du programme de génération de cibles de cette nouvelle alliance seront déclarés projets désignés une fois que les droits miniers auront été accordés.
- Chacun des projets désignés fera l'objet d'un contrat de coentreprise distinct dont les termes seront similaires aux contrats de coentreprise à être signés relativement aux propriétés actives.
- Les parties n'ont aucune obligation budgétaire dans le cadre du programme de génération de cibles. La durée du programme de génération de cibles sera de 2 ans à moins d'être prolongé par le consentement écrit mutuel des parties.
- SOQUEM sera le gérant du programme de génération de cibles et des coentreprises formées pour les projets désignés et la Société pourra attribuer jusqu'à 30% du personnel.

Travaux effectués sur la propriété

Des travaux de compilation des travaux historiques sont présentement en cours pour un suivi possible sur le terrain durant le T2-21.

4.26 Ski

Description de la propriété

La propriété ski, jalonnée récemment, est constitué de 5 claims au 30 septembre 2020 et est située dans le feuillet SNRC 31J02 dans la Vallée de la Gatineau.

4.27 Weedon (Cu-Zn-Au)

Description de la propriété

Cette propriété est située dans la région des Cantons de l'Est, à 120 km au sud de la ville de Québec et au 30 septembre 2020 est composée de 156 claims couvrant une superficie de 8 922 hectares. Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de :

- 1 % rachetable sur paiement de 500 000 $ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 $;
- 0,5 % rachetable sur paiement de 500 000 $;
- 1,5 % sur tous les métaux à l'exception de l'or et l'argent, rachetable sur paiement de 500 000 $ par tranche de 0.5 % pour un total de 1 500 000 $.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 7 728 $ durant l'Exercice 19 des coûts de propriétés d'exploration.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux effectués sur la propriété

Un levé d'échantillonnage de tills a été complété à l'est du gîte de Lingwick durant le T1-20. Le secteur exploré a retourné des valeurs intéressantes d'or, de cuivre et de zinc. Le manque d'information de pointe et localisée (géophysique, géochimique, géologique) ne permet pas de bien définir de cible. Par contre, la présence de fragments de quartz en grande quantité et de la valeur d'or de 136ppb en concentrés pourrait provenir de l'anomalie PP à proximité du gisement Lingwick. Il est donc recommandé de faire un suivi de ces anomalies en faisant un programme de forage selon une maille serrée.

4.28 Vermillon (Cu-Au), en partenariat avec SOQUEM et opéré par SOQUEM

Description de la propriété

La propriété Vermillon est située à quelque 90 km au sud-ouest de la ville de La Tuque, au Québec et est formée au 30 septembre 2019 de 16 claims contigus couvrant une superficie de 934 hectares en coentreprise 53,4 % SOQUEM/ 46.6 % Midland. Le 6 février 2020, les parties ont conjointement pris la décision de ne pas renouveler les 16 claims étant donné le faible potentiel économique de la propriété. Les coûts de la propriété ont déjà été radiés durant l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

BAIE-JAMES

4.29 BJ Or (Au), opéré par Midland

Description de la propriété

Midland possède 100 % de 199 claims au 30 septembre 2020, couvrant une superficie de 10 219 hectares dans le territoire de la Baie-James. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 262 798 $ des coûts de propriétés d'exploration.

4.30 BJ Éléonore (Au)

Description de la propriété

Le projet Éléonore est divisé en trois blocs de claims distincts dont 2 sont à l'intérieur de 25 kilomètres du gisement Éléonore de Newmont et un autre situé à 30 kilomètres stratigraphiquement au sud-est. Le projet comprend 264 claims couvrant une superficie totale de 13 846 hectares au 30 septembre 2020.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur le projet Éléonore durant l'Exercice 20.

4.31 Elrond (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2020 de 197 claims contigus couvrant une superficie de 10 175 hectares.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

4.32 Fangorn (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2020 de 16 claims contigus couvrant une superficie de 816 hectares.

4.33 Gondor (Au)

Description de la propriété

La Société a pris la décision d'abandonner les claims de la propriété Gondor entre autres parce qu'aucune anomalie d'or n'a été trouvée. Elle a procédé à une radiation de 47 022 $ durant l'Exercice 19.

4.34 Helm's Deep (Au)

Description de la propriété

La propriété Helm's Deep est formée au 30 septembre 2020 de 70 claims contigus couvrant une superficie de 3 699 hectares.

4.35 Isengard (Au)

Description de la propriété

La Société a pris la décision d'abandonner les claims de la propriété Isengard entre autres parce qu'aucune anomalie de métaux de base ou d'or n'a été trouvée. Elle a procédé à la radiation de la propriété pour 64 468 $ durant l'Exercice 19.

4.36 JV Éléonore (Au), en partenariat avec Osisko, opéré par Osisko

Description de la propriété

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. La propriété regroupe plusieurs propriétés pour un total de 578 claims couvrant une superficie d'environ 30 281 hectares.

4.37 Komo (Au)

Description de la propriété

La Société a acquis par désignation sur carte le projet Komo à fort potentiel aurifère totalisant 393 claims (20 743 hectares), situé à proximité de la récente découverte aurifère Patwon d'Exploration Azimut inc. (« Azimut ») sur son projet Elmer (Eeyou Istchee Baie-James, Québec). La portion ouest du projet est située à environ 7 kilomètres au sud de la découverte d'Azimut.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Le projet Komo couvre près de 40 kilomètres de la même ceinture de roches volcaniques qui est l'hôte de la découverte Patwon. Azimut a annoncé récemment plusieurs intersections aurifères significatives sur Patwon, notamment 3,15 g/t Au sur 102,0 mètres, incluant 10,1 g/t Au sur 20,5 mètres (communiqué d'Azimut du 14 janvier 2020).

Le projet Komo couvre également, sur environ 30 kilomètres, le contact très favorable pour l'or entre les sous-provinces géologiques de La Grande et d'Opinaca/Némiscau. Ce contact est l'hôte de la majorité des gisements aurifères à la Baie-James, notamment la mine Éléonore (Newmont) ainsi que les gîtes La Pointe et Cheechoo. La portion du projet la plus proche de la découverte Patwon montre un contexte structural très favorable pour l'or, avec une unité de gabbro plissée située dans l'ombre de pression d'une intrusion de grande taille. Un indice historique de molybdène-cuivre sur le projet souligne également un potentiel pour des minéralisations de type porphyrique sur Komo.

Travaux effectués sur la propriété

Quelques jours de prospection ont été complétés durant le T4-20 et les résultats d'analyses sont toujours en attente.

4.38 McDuff (Cu-Au-Mo-Ag)

Description de la propriété

La propriété McDuff est formée au 30 septembre 2020 de 159 claims (8 394 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Une campagne de prospection sur McDuff a été complétée en septembre 2019. Les meilleurs résultats ont retourné deux valeurs de 0,74 g/t Au et 0,65 g/t Au en échantillons choisis.

4.39 Minas Tirith (Au)

Description de la propriété

La propriété Minas Tirith est formée au 30 septembre 2020 de 4 claims (213 hectares). La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 56 994 $ durant l'Exercice 19.

4.40 Moria (Ni-Cu)

Description de la propriété

La propriété Moria est formée au 30 septembre 2020 de 110 claims (5 812 hectares).

4.41 Mythril et Mythril Régional (Au-Cu-Mo-Ag)

Description de la propriété

La propriété Mythril est formée au 30 septembre 2020 de 2 197 claims (112 035 hectares). La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés pour 150 690 $ durant l'Exercice 20).

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux effectués sur les propriétés

Des levés de polarisation provoquée (« PP ») ont été complétés à l'hiver 2020 sur Mythril (bloc principal) et sur trois autres grilles régionales. Cependant, dû à la COVID-19, les trois grilles régionales n'ont pu être complétées que partiellement. Les résultats des levés PP sur Mythril n'ont fait ressortir que quelques possibles faibles anomalies de chargeabilité dans la partie est du levé à proximité des conglomérats. Ces anomalies feront l'objet d'un suivi sur le terrain au T4-20.

Sur la grille du champ de blocs de Boromir, quelques lignes de PP seulement ont pu être complétées avant la COVID-19. La ligne la plus au sud montre une possible anomalie en profondeur associée avec la structure majeure NO-SE. Ce secteur sera revisité durant la campagne de prospection du T4-20.

Sur le gîte de Mythril, un modèle 3D a été complété dans Leapfrog et a fait ressortir quelques secteurs potentiels et quelques nouvelles cibles de forage afin de tester pour retrouver des minéralisations en cuivre à haute teneur.

Des travaux de prospection ont été complétés durant le T4-20 sur le bloc principal de Mythril et sur le projet Mythril régional. Les résultats d'analyses sont en attente.

4.42 Shire (Zn-Cu)

Description de la propriété

La propriété Mythril est formée au 30 septembre 2020 de 148 claims contigus couvrant une superficie de 7 870 hectares. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 204 017 $ durant l'Exercice.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur le terrain sur Shire durant l'Exercice 20.

4.43 Wookie (Au)

Description de la propriété

La Société a acquis par désignation sur carte le projet Wookie à fort potentiel aurifère totalisant 246 claims (12 881 hectares), situé à proximité de la récente découverte aurifère Patwon d'Exploration Azimut inc. (« Azimut ») sur son projet Elmer (Eeyou Istchee Baie-James, Québec

Travaux effectués sur la propriété

Quelques jours de prospection ont été complétés sur Wookie durant le T4-20 et les résultats d'analyses sont toujours en attente.

4.44 JV BJ Altius (Au)

Le 10 février 2017, la Société avait signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius Mineral Corporation (« Altius »), permettant ainsi à Altius et la Société de combiner leurs efforts pour explorer conjointement le potentiel aurifère du vaste territoire de la Baie-James.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance. Les projets désignés en vertu de l'Alliance (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent la redevance NSR de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation.

NORD DU QUÉBEC

4.45 Alliance BHP (Ni)

Description de l'alliance (voir section 2.4.1)

Travaux effectués dans l'aire d'intérêt

Durant le T4-20, deux semaines de prospection ont été complétées dans l'aire d'intérêt. Les résultats d'analyses sont en attente.

4.46 Pallas (PGE)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2019, la propriété compte un total de 349 claims couvrant une superficie d'environ 15 822 hectares de droits miniers dans la Fosse du Labrador à quelque 80 kilomètres à l'ouest de Kuujjuaq, Québec. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 6 060 $ des coûts de propriétés d'exploration (49 873 $ durant l'Exercice 19).

4.47 Soissons (Ni-Cu-Co)

Description de la propriété

La propriété Soisson consiste en 175 claims (8 226 hectares) et est localisé à environ 150 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Québec, dans la province géologique de Churchill.

4.48 Soissons-NMEF (Ni-Cu-Co), en partenariat avec NMEF et opéré par NMEF

Description de la propriété

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Nunavik Mineral Exploration Fund (« NMEF »), pour l'exploration d'un secteur de la propriété Soissons située entre 50 et 100 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Nunavik, Québec. Le NMEF sera l'opérateur du partenariat. Au 30 septembre 2020, le projet contient un total de 51 claims (2 362 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Des travaux de prospection ont été faits durant le T4-20 et les résultats d'analyses sont en attente.

4.49 Willbob (Au)

Description de la propriété

La propriété Willbob dans la Fosse du Labrador est constituée au 30 septembre 2020 d'un total de 1 007 claims (46 097 hectares), et est localisée approximativement à 66 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Kuujjuaq (Québec) et dans un cadre géologique similaire au projet Pallas.

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

La Société détient la propriété Wilbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 $.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 114 391 $ des coûts de propriétés d'exploration durant l'Exercice 19.

GÉNÉRATION DE PROJETS

Midland a poursuivi ses programmes de compilation géologique au Québec pour l'acquisition de propriétés stratégiques aurifères et en métaux de base.

La Société a abandonné certains projets inclus dans Génération de projets et elle a procédé à une radiation de 85 393 $ durant l'Exercice 19 (aucun durant l'Exercice 20).

Autres activités

Midland a une attitude proactive à l'égard de l'acquisition de nouvelles propriétés d'exploration minière au Québec. La direction évalue constamment d'autres opportunités et d'autres projets afin d'améliorer le portfolio de la Société. Des opportunités d'acquisition en dehors du Québec seront également évaluées. Midland va privilégier le partenariat et compte bien attirer de nouveaux partenaires sur ses nouvelles propriétés et ses propriétés détenues à 100 %.

5. FONDS DE ROULEMENT

La direction est d'avis que la Société pourra subvenir à ses obligations reliées à l'exploration et gardera ses propriétés à jour. L'exploration et la mise en valeur complète de certaines propriétés minières pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés. Il n'y a aucune assurance que ces financements seront disponibles au moment opportun ou obtenus à des termes favorables à la Société. La Société pourrait avancer l'exploration et la mise en valeur des propriétés via des participations dans des coentreprises.

	Prévision Exercice 21
	$
Fonds de roulement au début	10 966 000
Charges opérationnelles, excluant les items non monétaires	(1 832 000)
Honoraires de gestion de projet et produits d'intérêts	225 000
Placement privé accréditif	2 285 000
Placement privé	96 000
Frais d'émission d'actions	(150 000)
Budget d'exploration payé par Midland	(2 860 000)
Crédits miniers années précédentes	813 000
Maintien des propriétés	(417 000)
Fonds utilisés	(1 675 000)
Fonds de roulement à la fin	**9 291 000**

6. INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	Exercice 20	Exercice 19	Exercice 18
	$	$	$
Honoraires de gestion de projets	23 754	33 684	109 548
Perte	(1 345 977)	(1 142 784)	(807 530)
Résultat de base et dilué par action	(0,02)	(0,02)	(0,01)

		Au 30 septembre	
	2019	2019	2018
	$	$	$
Actif total	38 893 801	38 615 831	29 736 269

7. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Pour les huit trimestres les plus récents :

	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
	$	$	$	$
Honoraires de gestion de projets	23 230	-	159	365
Profit (perte) net	(290 412)	(92 179)	(644 483)	(318 903)
Résultat par action	-	-	(0,01)	(0,01)
Actif total	38 615 831	38 105 912	38 247 363	39 141 336

	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19
	$	$	$	$
Honoraires de gestion de projets	863	1 084	11 609	20 128
Profit (perte) net	(862 300)	483 606	(216 876)	(547 214)
Résultat par action	(0,01)	0,01	-	(0,01)
Actif total	38 615 831	39 668 731	33 371 418	32 934 533

Une variance importante durant le T3-19 peut être expliqué par un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 993 400 $ qui a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en décembre 2018.

8. QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le T4-20, la Société a enregistré une perte de 290 412 $ comparativement à une perte de 862 300 $ pour le T4-19.

Les honoraires de gestion de projets ont augmenté à 23 230 $ au T4-20 (863 $ enregistrés au T4-19) à la suite de la signature de l'Alliance stratégie avec BHP signée en août 2020.

Les charges opérationnelles ont diminué à 472 074 $ durant le T4-20 comparativement à 984 877 $ durant le T4-19 :

- Les honoraires professionnels ont augmenté à 178 796 $ (78 022 $ durant le T4-19). Les frais légaux ont augmenté à la suite des négociations de plusieurs ententes de partenariat. De plus, un mandat à une firme externe a été donné pour développer des normes et procédures en santé et sécurité durant l'Exercice 20
- Les dépréciations d'actifs d'exploration et d'évaluation (éléments non monétaires) ont diminué à 1 899 $ (661 964 $ durant le T4-19). En lien avec la pandémie de la Covid, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a annoncé le report de l'exigence de réaliser de travaux de terrain pour effectuer le renouvellement d'un claim, et ce pour une période d'une année. Voir section 4 pour les explications détaillées par propriétés.

La Société a exécuté des travaux d'exploration pour 1 739 588 $ (2 942 656 $ durant le T4-19) dont 287 761 $ (8 835 $ durant le T4-19) ont été chargés aux partenaires. Les travaux encourus par Midland durant le T4-20 étaient principalement sur Samson, Mythril et dans le cadre de l'Alliance avec BHP alors que durant le T4-19 ils ont été faits principalement sur Mythril et Willbob alors que durant le T4-18, les travaux ont été faits principalement sur Willbob, Casault, Shire et Moria.

Durant le T4-20, la Société a acquis ou maintenu au net pour 26 915 $ de propriétés minières (26 417 $ durant le T4-19).

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Voici les transactions entre parties liées survenues durant l'Exercice 20, dans le cours normal des affaires :

- Une société au sein de laquelle René Branchaud (administrateur et secrétaire de la Corporation) est associé, a facturé des honoraires légaux totalisant 146 834 $ (147 281 $ durant l'Exercice 19) dont 121 446 $ (38 626 durant l'Exercice 19) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 25 388 $ (108 655 $ durant l'Exercice 19) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions ;
- Une société contrôlée par Ingrid Martin (chef de la direction financière) a facturé des honoraires en comptabilité de 126 292 $ (138 976 $ durant l'Exercice 19) dont 41 879 $ (57 113 $ durant l'Exercice 19) pour son équipe ;
- Au 30 septembre 2020, le montant dû aux parties liées s'élevait à 9 448 $ (5 067 $ au 30 septembre 2019).

10. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Voir la section 2.2 relativement aux activités de financement.

11. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime d'options d'achat d'actions vise à servir d'incitatif aux administrateurs, dirigeants, employés ainsi qu'aux fournisseurs de services qui seront motivés par le succès de la Société ainsi qu'à promouvoir la propriété d'actions ordinaires de la Société par ces personnes. Il n'y a pas d'indicateur de performance lié au régime relativement à la profitabilité ou à la gestion des risques.

Le nombre d'actions ordinaires attribuées est déterminé par le conseil d'administration. Le nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions est de 5 790 000 actions. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de la clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

12. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas d'arrangement hors bilan.

13. ENGAGEMENT

En février 2016, la Société a renouvelé le bail pour une période de cinq ans, soit de mars 2017 jusqu'en février 2022. Le loyer de la première année est de 31 432 $ et sera par la suite indexé annuellement selon le plus élevé de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et 2,5 %. La Société aura l'option de renouveler le bail pour une période additionnelle de 3 ans aux mêmes conditions.

14. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Voir note 4 des États financiers.

15. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les normes, les amendements et les interprétations publiés les plus pertinents en date de la publication de ces états financiers sont énumérés ci-dessous.

15.1 Normes comptables émises, mais non encore en vigueur

IFRS 16 Contrats de location

Le 1 octobre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*. IFRS 16 établit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location et de présentation de l'information s'y rapportant, et elle requiert que les preneurs comptabilisent tous les contrats de location à l'état de la situation financière en appliquant un seul et même modèle de comptabilisation qui est semblable à celui utilisé pour comptabiliser les contrats de location-financement aux termes d'IAS 17. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location ont pour résultat que le preneur obtient le droit d'utiliser un actif dès le commencement du contrat de location et engage un passif financier correspondant aux paiements de location à effectuer au fil du temps. Par conséquent, pour les preneurs, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location en contrats de location simples ou en contrats de location-financement comme il était requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les preneurs.

15. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

La norme prévoit deux exemptions relatives à la comptabilisation en vertu desquelles les preneurs peuvent choisir de ne pas appliquer les dispositions de la norme à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à des contrats de location à court terme (c.-à-d. des contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins).

À la date de début d'un contrat de location, le preneur comptabilisera un passif représentant son obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). Les preneurs seront tenus de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée à l'obligation locative et la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les preneurs seront également tenus de réévaluer l'obligation locative à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). En règle générale, le preneur comptabilisera le montant de la réévaluation de l'obligation locative comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

IFRS 16 requiert également des informations plus étoffées que celles exigées aux termes d'IAS 17.

Transition à IFRS 16

La Société a adopté IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée, ce qui signifie qu'elle a appliqué la norme à compter du 1 octobre 2019, que les effets cumulés de son adoption sont comptabilisés en date du 1 octobre 2019 et que les chiffres comparatifs ne sont pas retraités. Puisque la Société a reconnu l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant équivalent à l'obligation locative moins tout couru de location, il n'y a pas d'impact sur le déficit lors de l'adoption.

La Société a présentement un seul contrat de location qui sera affecté par IFRS 16, soit un bail pour ses bureaux d'exploration. En février 2016, la Société a renouvelé ce bail pour une période de cinq ans, soit de mars 2017 jusqu'en février 2022. Le loyer de la première année est de 31 432 $ et sera par la suite indexé annuellement selon le plus élevé de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et 2,5 %. La Société est aussi responsable de sa quote-part proportionnelle de la surtaxe pour immeubles non résidentiels et la taxe d'eau. La Société aura l'option de renouveler le bail pour une période additionnelle de 3 ans aux mêmes conditions.

Un actif au titre de droits d'utilisation de 159 422 $ et une obligation locative à long terme équivalente ont été enregistré au 1 octobre 2019, avec un taux d'emprunt marginal de 7 % et en considérant que l'option de renouvellement serait levée.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Voir note 2.5 et 13 des États Financiers.

17. FACTEURS DE RISQUES

Les énoncés suivants présentent un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la Société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la Société.

17.1 Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices.

Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriés sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autres minéraux dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société.

17.2 Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

17.3 Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

17.4 Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

17.5 Compétition

L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

17. FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

17.6 Règlements environnementaux

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut générer l'imposition d'amendes et de pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus élevées. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de conformité aux changements ou les règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

17.7 Conflits d'intérêts

Certains administrateurs ou dirigeants de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs et dirigeants de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

17.8 Stade d'exploration

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement dans le futur.

17.9 Conditions de l'industrie

Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts et de redevances, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des premières nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

17. FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

17.10 Risques non assurés

Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

17.11 Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

17.12 Employés clés

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

17.13 Agence du Revenu du Canada et agences provinciales

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou les agences provinciales soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada ou sous tout équivalent provincial.

17.14 Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes.

18. INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de Midland, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attend » et « envisage » ainsi que d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes mentionnées aux présentes (se reporter à la section 17 Facteurs de risques). Les résultats réels de Midland pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'événements spéciaux qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Midland n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Le 3 décembre 2020

(S) Gino Roger
Gino Roger
Président et chef de la direction

(S) Ingrid Martin
Ingrid Martin
Chef de la direction financière

Administrateurs
Paul Archer [2) 3)]
René Branchaud [2)]
Germain Carrière [1) 2)]
Jean-Pierre Janson, Président du conseil [1) 2)]
Gino Roger [3)]
Robert I. Valliant [1) 3)]

Notes:
1) *Membre du comité d'audit*
2) *Membre du comité de rémunération et de régie d'entreprise*
3) *Membre du comité technique*

Dirigeants
Gino Roger, Président et chef de la direction
Mario Masson, Vice-président exploration
Ingrid Martin, Chef de la direction financière
René Branchaud, Secrétaire

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 4000
Montréal (Québec)
H3B 4M4

Bureau d'exploration
132, boul. Labelle, bureau 220
Rosemère (Québec)
J7A 2H1
Tél.: (450) 420-5977
Téléc.: (450) 420-5978
Courriel : info@midlandexploration.com
Site Internet : www.explorationmidland.com

Auditeurs
PricewaterhouseCoopers, s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec)
H3B 4Y1

Avocats
Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l.
1, Place Ville-Marie, bureau 4000
Montréal (Québec)
H3B 4M4

Agent de transfert
Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, rue Robert-Bourassa, bureau 700
Montréal (Québec)
H3A 3S8
Tél.: (514) 982-7888